

Art. 1 – GENERALITE

Nom de l'épreuve	Championnat Départemental
Catégorie	Moins de 11
Abréviation	M11 ELITE
Commission Sportive Départementale	CSD
Référent(e) du championnat	Romain LEFEVRE
Forme de jeu	2x2
Genre	Mixte
Hauteur du filet	1m95
Taille du terrain	4m50 x 10m

Art. 2 – PARTICIPATION DES GSA (Groupement Sportif Affilié = Club)

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	
Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipes par GSA	Illimité

Art. 3 – LICENCES DES PARTICIPANTS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition Volley-ball
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les entraineurs	Compétition Volley-ball / Compet'Lib / Encadrement
Date limite d'homologation (DHO) pour participer à l'épreuve	Licence validée avant toute participation
CATEGORIES AUTORISEES	
M11/M9	Oui
M7 avec simple sur-classement	Oui

Art. 4 – CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Samedi
Horaire officiel des rencontres	Entre 13h et 16h (en fonction du GSA recevant)

Art. 5 – PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la rencontre	H
Présence du GSA recevant	H- 30 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 30 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 15 minutes
Tirage au sort	H- 15 minutes
Échauffement au filet	H- 13 minutes
Le GSA organisateur du plateau fourni les feuilles de match, les sifflets et les scoreurs	

Art. 6 – COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la feuille de match	GSA organisateur
Envoyer les feuilles de match à la CSD	Avant le lundi 20h
romain.advolley37@gmail.com	

Art. 7 – FORMULE SPORTIVE

Brassages	1 journée– tout les équipes se rencontrent – 1 set de 15 pts
Formule	Poule de 3 équipes – Montante/descendante après chaque journée. Match en 2 sets de 21 pts. Pas de Tie-break. Des équipes du championnat Honneur pourront être intégré à partir de la journée 4, en intégrant la poule la plus basse.
Journée des Finales Départementales	Dernière journée du championnat durant la journée des finales départementales

Art. 8 – ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré par 2 joueurs de l'équipe qui ne joue pas **sous la responsabilité de leur entraineur.**

Art 9 – RÈGLE DU JEU

Les règles du jeu en 6x6 s'appliquent sauf pour les points suivants :

- Les équipes sont composées de 2 joueurs(euse) au moins et 4 au plus, dont 2 évoluent sur le terrain.
- Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent. Limitation à 3 services consécutifs maximum par joueur(euse). Le service passe ensuite au 2 ème joueur(euse) et ainsi de suite. Un joueur ayant servi, ne pourra pas remplacer le joueur(euse) qui le suivra au service, pour éviter qu'un même joueur(euse) ne serve deux fois consécutivement.
- Le nombre de remplacements est limité à 4 par équipe par set. Ces remplacements sont libres.
- Au moins un échange de jeu doit avoir lieu avant de pouvoir rentrer en jeu à nouveau.
- Pas de temps-mort technique.
- Chaque équipe a à sa disposition pour chaque set, 2 temps morts de 30 secondes.

Art. 10 – BALLON

Type de ballon autorisé	MOLTEN : V5M2000L / MIKASA V355W-SL
GSA devant fournir les ballons	Organisateur
Nombre de ballons minimum mis à disposition	4 par terrain
Nombre de ballons pour la rencontre	1

Art 11 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

Nombre maximum des joueurs(ses) composant l'équipe	4
Nombre minimum d'encadrant par collectif et/ou par gymnase	1

Art. 12 – INTERLOCUTEUR(S)

Romain LEFEVRE (CSD)	06 62 51 96 01	romain.advolley37@gmail.com
La Commission Sportive Départementale devra être en copie de tous les échanges par mail entre les clubs.		